

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : ORGANISER SON INTERVENTION DE MONTAGE EN ENVELOPPE DE CHAMBRES FROIDES OU DE SALLES PROPRES EN TOUTE SECURITE			
Réception et contrôle des matériaux	<p>Sécuriser la zone de déchargement en mettant en place les équipements de protection collective adaptés, afin de réduire les risques d'accident</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Livret de compétences - Epreuve pratique - Entretien avec le jury 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) est appliqué - Les zones d'accès, de déchargement et de circulation sont adaptées aux caractéristiques du chantier et réalisées dans le respect des exigences du PPSPS et permettent d'assurer la sécurité sur le chantier - Les mesures de protection collective mises en place sont adaptées à la configuration du chantier (quilles, véhicules, rubalises...) et à son organisation - Le choix de la ou des zone(s) de déchargement et de stockage est pertinent par rapport au croisement de flux des matériaux et des personnes, et le stockage s'effectue en toute sécurité - Les acteurs du chantier concernés sont informés des opérations de déchargement et de stockage des matériaux
	<p>Vérifier la conformité qualitative et quantitative des matériaux en rapprochant le bon de commande et le bon de livraison afin d'alerter sa hiérarchie en cas d'anomalie</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle quantitatif des marchandises réceptionnées sur le chantier est effectué par le rapprochement du bon de commande et du bon de livraison (identification de la nomenclature de produits, pointage, conversion des unités éventuelles) - La qualité et la conformité des marchandises sont systématiquement contrôlées (visuel et métrique) et les défauts sont identifiés - Les procédures de contrôle qualité sont appliquées - Les éventuelles anomalies détectées des fournisseurs sur le plan quantitatif et/ou qualitatif sont signalées de manière réactive et avec précision, au responsable hiérarchique et si nécessaire aux autres intervenants en charge de la gestion des fournisseurs - Les mesures de protection collectives mises en place sont adaptées à la configuration des opérations et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont revêtus

	<p>Organiser l'intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire, à partir des consignes écrites ou orales afin de garantir le démarrage de l'intervention dans les délais prévus</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les principales caractéristiques du chantier sur lequel l'intervention a lieu sont identifiées à partir des documents d'intervention - L'intervention est planifiée et organisée selon une chronologie cohérente avec les documents d'intervention et avec les autres intervenants du chantier - Le matériel et les outils à mobiliser pour l'intervention sont identifiés et préparés en quantité adaptée - Les caractéristiques de l'environnement d'installation sont prises en compte et l'organisation du chantier est adaptée aux contraintes identifiées (accès, structures) - Un dialogue est établi avec le client et les autres entreprises présentes sur le chantier - Les mesures de protection collectives mises en place sont adaptées à la configuration des opérations et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont revêtus
<p>Préparation et repli de l'intervention</p>	<p>Organiser les zones de stockage du matériel nécessaire à l'intervention en fonction des documents d'intervention afin de rationaliser et sécuriser le chantier</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques de l'environnement d'installation sont prises en compte et l'organisation du chantier est adaptée aux contraintes identifiées (accès, structures) - Les zones de stockage du matériel nécessaire à l'intervention sont organisées conformément aux consignes des fabricants en fonction de la description des travaux à exécuter (ex. : Plan de calepinage), du planning prévisionnel et des volumes à construire - Le matériel est stocké conformément aux règles de sécurité de manière à préserver l'intégrité des biens et des personnes (ex. : alignement des palettes) - Les consignes de stockage des fournisseurs sont respectées - La coactivité est organisée avec les autres intervenants du chantier (ex. : priorisation des tâches, limitation des interactions...) - Les problèmes de stockage identifiés sont remontés au responsable hiérarchique - Les mesures de protection collectives mises en place sont adaptées à la configuration des opérations et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont revêtus
	<p>Apprécier l'adéquation de la structure existante avec l'ouvrage à monter en vérifiant notamment la planéité du sol, les alignements des poteaux et la stabilité de la</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'adéquation des supports existants avec les volumes à construire est validée selon les règles de l'art (ex. : DTU 45.1, Normes 14.501) - Les outils de contrôle adaptés (laser, mètre, règle et niveau) sont utilisés pour réaliser les mesures. Les mesures sont réalisées sans erreurs. - Les résultats des mesures sont évalués en conformité avec les tolérances de pose

	<p>charpente, afin de valider la faisabilité de l'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le relevé des non-conformités est précis et transmis à la hiérarchie pour mettre en place les mesures correctives - Les mesures de protection collectives mises en place sont adaptées à la configuration des opérations et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont revêtus
	<p>Nettoyer et replier le chantier en appliquant le tri et l'évacuation des déchets, afin d'éviter tout risque de pollution et pour laisser le chantier propre</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le tri, l'évacuation et le confinement des produits dangereux sont réalisés dans le respect des consignes de chantier - Les déchets sont ordonnancés sur le poste de travail en conformité avec la procédure QSE - Le nettoyage et le rangement des outils sont réalisés, en toute sécurité, au fil de l'avancement des travaux - L'entretien de premier niveau de l'outillage est assuré (remplacement des consommables) et les points d'usure sont signalés à la hiérarchie - Les outils endommagés et/ou inutilisables sont recensés en prévision d'une mise à jour des stocks - Les mesures de protection collectives mises en place sont adaptées à la configuration des opérations et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont revêtus

BLOC 2 : METTRE EN ŒUVRE L'ENVELOPPE DE CHAMBRES FROIDES OU DE SALLE PROPRES

Matérialisation de la zone d'implantation de l'ouvrage	Tracer l'emplacement de l'ouvrage à partir des consignes du plan de calepinage afin de déterminer son bon positionnement sol	<ul style="list-style-type: none"> - Livret de compétences - Epreuve pratique - Entretien avec le jury 	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan de calepinage et les documents annexes (détail d'exécution, nomenclature...) sont appliqués avec précision - Les données du plan sont converties à la bonne échelle - La lecture et la compréhension du plan en trois dimensions sont maîtrisées (orientation dans l'espace) - Les points de référence (éléments structurels) et les points singuliers (interfaces avec les autres corps d'état) sont matérialisés sur le terrain en conformité avec le plan - Les obstacles éventuels sont identifiés et la situation est partagée avec le responsable hiérarchique - Les mesures de protection collectives mises en place sont adaptées à la configuration des opérations et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont revêtus
	Implanter un "U" de sol ou une semelle en pied de panneau en utilisant les outils adaptés, afin de préparer la fixation des panneaux		<ul style="list-style-type: none"> - Le choix du support en pied de panneau est adapté à la structure à monter (chambre froide ou salle propre) - Le niveau de référence de chantier (niveau NGF) est identifié - Le support en pied de panneau est posé en fonction du niveau NGF - Les fixations sont réalisées solidement, proprement, et sont contrôlées - Les mesures de prévention des risques professionnels et les règles d'ergonomie sont appliquées - Les mesures de protection collectives mises en place sont adaptées à la configuration des opérations et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont revêtus
	Préparer les panneaux en toute sécurité et conformément au plan de calepinage, afin de garantir le bon déroulement du montage		<ul style="list-style-type: none"> - Les différents panneaux sont reconnus par rapport à la nomenclature du plan, triés en fonction de leur destination et rangés par ordre d'utilisation - La manutention est réalisée avec rigueur, méthode et en utilisant les bons gestes et postures - La coordination de la préparation est assurée notamment par un dialogue permanent avec les autres intervenants - Les mesures de protection collectives mises en place sont adaptées à la configuration des opérations et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont revêtus

<p>Montage de l'ouvrage</p>	<p>Monter les panneaux à l'aide d'un outillage en veillant à assurer une continuité thermique et la solidité de l'ouvrage à l'avancement adapté afin de les assembler en toute sécurité et de manière pérenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La progression du montage s'effectue en cohérence avec l'environnement de travail - Les points d'ancrage au sol des supports de cloison sont fixés mécaniquement conformément aux détails et plans d'exécution - Les points de fixation des supports de plafonds à la structure principale sont mis en place conformément aux détails et plans d'exécution et vérifiés - Les différentes techniques de mise en œuvre de ces fixations (linéaires ou ponctuelles) en fonction du support sont maîtrisées - Les cloisons sont montées dans le respect du plan de calepinage et des détails d'exécution. - L'impact de son intervention sur les autres corps d'état est pris en compte pour faciliter l'avancement du chantier - Les consignes de pose du fabricant sont respectées (joint dans l'emboîtement, enlèvement partiel du film de protection) - Les règles mécaniques de base (portée et fléchissement...) et les règles thermiques de base (continuité pare vapeur, continuité thermique) sont prises en compte - Les règles de sécurité liées à la manipulation de l'outillage et des panneaux sont appliquées - L'utilisation de l'outillage est adaptée aux travaux réalisés - La coordination du montage est assurée notamment par un dialogue permanent avec les autres intervenants - Les mesures de protection collectives mises en place sont adaptées à la configuration des opérations et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont revêtus
	<p>Monter des menuiseries isothermes ou étanches en respectant le plan de calepinage, afin de participer à l'étanchéité de l'enveloppe et à la sécurisation des locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle quantitatif des unités réceptionnées est réalisé conformément au bon de livraison => compris dans le bloc 1 - La répartition des menuiseries intérieures sur le chantier est réalisée en fonction d'une lecture croisée du plan et du tableau de portes et/ou de la nomenclature des Châssis vitrés. - Les différentes techniques de découpe du panneau sont adaptées à l'environnement de travail et sont exécutées conformément aux fiches techniques fournisseurs et aux détails de pose. - Les découpes du panneau sont droites et régulières pour garantir une bonne fixation mécanique et une étanchéité efficace.

			<ul style="list-style-type: none"> - Les consignes de pose du fabricant (pose au niveau et d'aplomb des huisseries, réglage des éléments, accès au moteur, alimentations électriques diverses) sont respectées - Les règles de sécurité liées à la découpe des panneaux et à l'installation des menuiseries sont appliquées - La coordination du montage est assurée notamment par un dialogue permanent avec les autres intervenants - Les mesures de protection collectives mises en place sont adaptées à la configuration des opérations et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont revêtus
<p>Réalisation du parachèvement de l'ouvrage</p>	<p>Réaliser un remplissage de joint par mastic silicone ou équivalent, afin d'être conforme à la fiche technique des produits et à l'utilisation finale des locaux</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les tâches de finition sont priorisées en fonction de l'état de propreté et le niveau d'empoussièrement du chantier - Les produits de finition sont stockés en fonction des règles du fabricant pour préserver leurs propriétés - Le produit de finition utilisé est adapté à la tâche et son utilisation est conforme à la fiche produit - Le remplissage des joints est lisse et régulier (rendu d'ensemble uniforme) pour éviter toutes sources de contamination et de rétention d'eau et garantir l'aspect esthétique - L'autocontrôle de l'ensemble des tâches de finition est systématique - L'utilisation de l'outillage est adaptée et maîtrisée - La coordination du montage est assurée notamment par un dialogue permanent avec les autres intervenants - Les mesures de protection collectives mises en place sont adaptées à la configuration des opérations et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont revêtus
	<p>Poser des éléments de finition (cornière, congé d'angle, plinthe) après avoir injecté un isolant à l'endroit des points singuliers, afin d'assurer la continuité thermique</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les points singuliers à risques (rupture thermique) sont repérés sur plan ou sur chantier - Les points singuliers en limite de prestation sont remontés à la hiérarchie à l'aide du moyen adapté (croquis, photo) - Les injections sont réalisées au bon endroit dans le respect des règles techniques - Les relevés et métrés des profils de finition manquants sur chantier sont réalisés en cohérence avec les détails d'exécution

			<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins sont remontés à la hiérarchie pour permettre une commande de fin de chantier - La coordination de la finition est assurée notamment par un dialogue permanent avec les autres intervenants - Les mesures de protection collectives mises en place sont adaptées à la configuration des opérations et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont revêtus
	<p>Réaliser une découpe pour les sorties électriques, les tuyauteries, les machines, en respectant les normes et règles de sécurité, afin de préparer l'ouvrage à sa mise en service</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les différents outils de découpe sont connus, identifiés et leur utilisation maîtrisée en toute sécurité (A RAJOUTER ?) - Les découpes sont réalisées en tenant compte des règles mécaniques de base (dimensions, tenue, porteur...) - Les découpes pour les lots techniques sont réalisées conformément au plan d'Exécution et/ou au plan de Synthèse en tenant compte des interventions de l'ensemble des corps d'état - Les découpes traversantes sont réalisées en tenant compte de l'environnement - Le choix des outils de découpe est pertinent et fait en fonction du support, de la tâche à réaliser et de l'environnement de travail - Les finitions autour des découpes sont réalisées proprement et avec le matériau adapté - Les propriétés de base du panneau sont rétablies par injection après découpe - Les découpes non conformes ou les anomalies de découpe sont mentionnées à la hiérarchie. Les ajustements sont effectués en concertation avec la hiérarchie - La coordination de la découpe est assurée notamment par un dialogue permanent avec les autres intervenants - Les mesures de protection collectives mises en place sont adaptées à la configuration des opérations et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont revêtus